

Compte-rendu CDEN 15 novembre 2019

Ordre du jour

Lecture des déclarations préalables

Les organisations syndicales et les DDEN ont lu des déclarations abordant pratiquement toutes les mêmes thèmes :

- la souffrance au travail et les suicides dans l'Éducation Nationale ; le mal-être des directeurs-trices mais aussi des autres enseignant-e-s ; la médecine de prévention indigente
- la difficile relation avec l'institution et parfois avec les usagers ; la politique managériale
- la succession de contre-réformes nombreuses, hâtives et non concertées ; la carte de l'éducation prioritaire et le risque de creusement des inégalités ; l'inclusion sans préparation ni formation ; le thème de la laïcité ; la réforme du lycée toujours problématique dans sa mise en œuvre ;
- les suppressions de postes dans le second degré, la politique à moyens constants ; les effectifs élevés dans les classes
- l'incendie de l'école de Béziers et la recherche de solidarité ;
- la réforme des retraites et la grève du 5 décembre et au-delà

Le Préfet n'a pas répondu.

1) Règlement intérieur

Adopté

2) PV du CDEN du 3 juillet

Adopté

3) Nouveaux DDEN

4 nouveaux DDEN sont proposés.

Adopté

4) Bilan de rentrée

À la rentrée 2019, il y a 98 136 élèves relevant du 1^{er} degré dans le département. On compte également 78 583 élèves pour le 2nd degré + 4 187 post-bac = 82 579 en tout pour 2nd degré (approximativement).

Le DASEN fait savoir que ses services ont publié pour la première fois un dossier de rentrée

(présentation chiffrée du département), disponible sur le site de la DSDEN 34.

Un diaporama avec statistiques est présenté et commenté longuement... Il sera diffusé aux membres du CDEN.

5) Questions diverses

Un CDEN est prévu le 16 décembre (carte scolaire), à la suite de la parution probable de la LDG (ligne directrice de gestion) relative aux « moyens ».